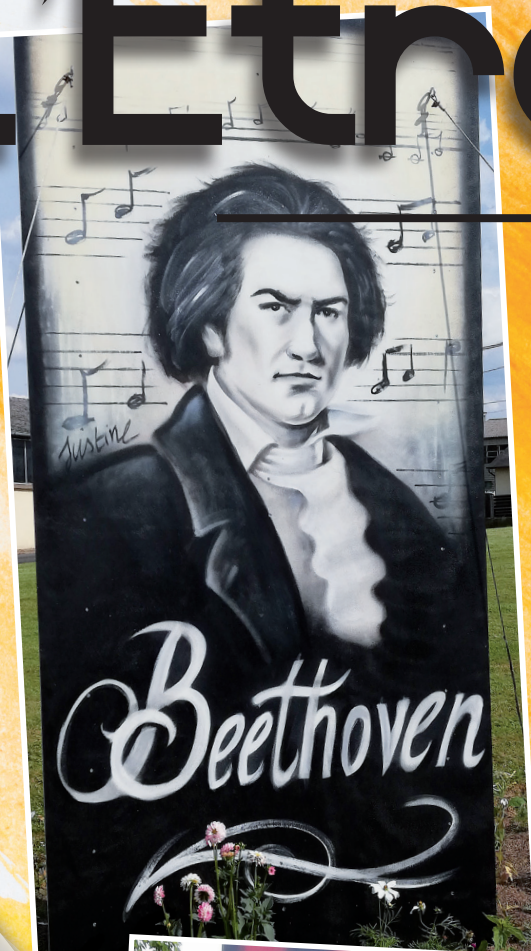
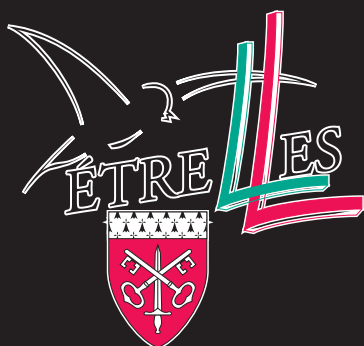


L'Étréllais

BULLETIN MUNICIPAL / N°78 / JUIN 2019



Dessins réalisés
par Justine Toubon



**POUR LE PROCHAIN ETRELLAIS,
DÉPÔT DES ARTICLES
LE 31 AOÛT 2019 DERNIER
DÉLAI. SORTIE PRÉVUE
COURANT OCTOBRE 2019.**

Rappels :

Pour les associations **une demi-page et 2 photos maximum**
Articles signés par les auteurs

Fournir des fichiers word et non des fichiers PDF.

2 possibilités :

• envoi par mail à la mairie : mairie.etrelles@wanadoo.fr

Ou

• dépôt par clé USB à la mairie.

Horaires d'ouverture

	MAIRIE	POSTE
LUNDI	14h - 17h	14h - 19h
MARDI	9h - 12h15 14h - 17h	9h - 12h15
MERCREDI	9h - 12h15 14h - 17h	9h - 12h15
JEUDI	FERMETURE	
VENDREDI	9h - 12h15 14h - 17h	9h - 12h15
SAMEDI	9h - 12h	

Contact mairie :

Tél. 02 99 96 62 11

Fax 02 99 96 53 37

Mail : mairie.etrelles@wanadoo.fr

Site internet : www.ville-etrelles.fr

Pensez à vous inscrire à la newsletter

Permanences en Mairie

Mme le Maire : sur rendez-vous.
Rencontre 1^{er} adjoint et élue CCAS :
1^{er} samedi du mois en mairie
de 10h30 à 12h
Autres adjoints sur rendez-vous.

Bulletin municipal d'information quadrimestrielle
Dépôt légal : 2^e trimestre 2019

Directeur de la Publication :

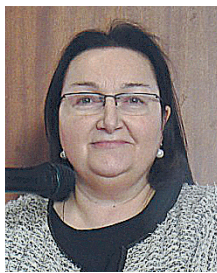
Mme Le Maire d'Etreilles M.C. Morice

Comité de rédaction : Monique Le Sollicet,
Stéphanie Savatte, Stéphane Davenel,
Guy Rousselet, Jean-Pierre Garnier.

Conception et impression :

Imprimerie Morvan-Fouillet - Vitré

Édito du Maire



Chers Etreillaises & Etreillais,

Dans quelques semaines les vacances seront là pour les petits comme pour les grands.

Les services de la mairie et la permanence des élus seront assurées pendant l'été avec des horaires aménagés. En septembre l'équipe municipale attaquera la dernière ligne droite du mandat 2014-2020 ;

Comme vous pourrez le voir dans les pages centrales de ce numéro, beaucoup de dossiers ont été menés à bien mobilisant les élus et les membres des différentes commissions. Je tiens à les remercier pour leur implication dans les sujets qui ont été abordés, discutés, travaillés ; les choix et les infrastructures qui en ont découlé, apportent aujourd'hui de meilleurs services aux habitants (modernisation de la Mairie) et même à des usagers des communes voisines (la Maison de santé, l'agence postale).

Par la **Comptabilité Analytique** voulue par les élus dès 2016, les **budgets** ont été tenus et dimensionnés avec un réel soucis des coûts de fonctionnement des activités et services rendus aux habitants.

La qualité des équipements proposés et leur situation en cœur de bourg, donne une image qualitative de la vie dans notre petite commune et attire des familles qui souhaitent poser leur valise et construire leur chez eux. **La dynamique** des ventes des lots de la **Zac de la Plesse** en témoigne... fin 2019 avec les tranches 1 & 2, ce seront près de 60 foyers nouveaux faisant vivre les écoles, les commerces et les activités artisanales locales ou cantonales. Tout naturellement la **démographie a progressé** passant de 25 naissances en 2016 à 39 en 2018. Un recensement de la population interviendra début 2019.

La commune reste aussi un formidable bassin économique avec plus de 2350 emplois, répertoriés dans le cadre des études sur l'habitat à moyen terme. **La révision du PLU** qui vient de s'achever fin avril après 28 mois de travaux et de concertation avec tous les acteurs privés, économiques et institutionnels, est un véritable **outil de programmation** urbaine, agricole, économique et sociale ; la commune a écrit sa feuille de route pour les dix prochaines années.

En choisissant en 2013 d'ouvrir une nouvelle zone artisanale à Piquet Ouest, la commune a pu s'offrir d'une station de carburants, d'un pôle de kinésithérapie, d'une entreprise de communication, d'une fromagerie et de plusieurs installations d'entreprises artisanales idéalement placées sur un des échangeurs routiers des plus attractifs du Pays de Vitré.

Mais il faut déjà anticiper l'avenir et cette année 2019 aura son lot de dossiers pour apporter des atouts supplémentaires à notre collectivité : la rénovation des **équipements sportifs du site des Hairies** ; l'installation d'entreprises sur **l'ancienne base Eiffage**. Le choix d'adhérer au **réseau de lecture publique** pour offrir aux habitants les mêmes choix d'ouvrages que ceux proposés à Vitré, invite les élus à rénover la **bibliothèque** pour permettre aux bénévoles de passer à la numérisation des prêts de livres.

La commune est très souvent la cible de cambriolages, comme celle de Torcé située comme elle en bordure de voie express. Pour prévenir les comportements suspects, la collectivité a adhéré à la **participation citoyenne** avec des référents pour les différents quartiers et secteurs de la campagne en relation avec la gendarmerie. Pour autant nous vous invitons à prévenir vos voisins de votre absence cet été.

Enfin comme chaque année la **fête de la musique** et son traditionnel feu d'artifice, le **28 juin prochain**, vous permettra cette année encore avec le groupe **La Belle Famille** de passer une agréable soirée conviviale et gratuite avec le groupe La Belle Famille, qui attire depuis deux ans plus de 1500 amateurs de bonne musique !

Venez nombreux.

Très bel été et bonnes vacances à tous.

Très bel été à tous.

Le Maire
Marie Christine Morice

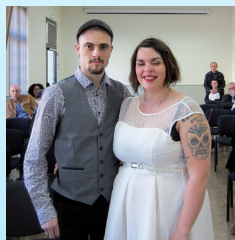
* Bienvenue à



12/11/2018	Malia DESILLE	La Germandière
25/02/2019	Sara CALIFE	2 rue Olivier Geslin
18/03/2019	Lyha DARDANNE	Croix Blanche
25/03/2019	Chloé FUSIL	11 rue des Peupliers
01/04/2019	Mathis DOUEZ	52 rue de la Champagne
07/05/2019	Valentin LOURY	4 rue des Peupliers
29/05/2019	Marwane YACOUBI	22 rue de la Moutaudière

* Félicitation à

13/04/2019	Roxane BOURGEOIS Swann NOËL	14 rue des Pommiers Etelles
------------	--------------------------------	--------------------------------



Roxane BOURGEOIS
et Swann NOËL

* Souvenirs de

06/03/2019	CATHELINE Marcel	3 rue de la Chaussonnière
11/03/2019	GUINOISEAU née BEUCHER Marie-Thérèse	5 rue Hyacinthe Hévin
14/03/2019	BOUTEMY née TOURTIER Marie F.	1 La Loge
18/03/2019	DUBY née MAIGNAN Rosalie	5 rue Hyacinthe Hévin
24/03/2019	DELAUNAY Marie-Louise	La Guilmarais-Vitré
30/03/2019	COURNÉE née POIRIER Simone	5 rue Hyacinthe Hévin
17/04/2019	BOUTEMY Michel	1 La Loge
16/05/2019	JOUANINE Jean-Pierre	Lieu-dit « Montperron »
17/05/2019	ZORITA Daniel	5 rue Hyacinthe Hévin

SOMMAIRE

Etat-civil	p 3
Les nouveautés	p 4
Vie pratique	p 5
Vie communale	p 6 à 10
Conseils municipaux ...	p 11 - 12 et 16 à 20
Vie scolaire	p 21 - 22
Vie associative	p 23 à 27

Horaires de messes

Deuxième et quatrième
dimanches du mois : 10h30

Tél : 02 99 96 61 55

Secrétariat : Du lundi au samedi
de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30

Au presbytère d'Argentré : Les
mardi, mercredi, vendredi

Urgences 02 99 96 61 55
Diacre J.M. QUETIER 02 99 49 58 69

Permanence accueil paroissial à Etrelles,
tous les mardis, de 10h à 12h à la maison
des associations

Les nouveautés



UNE QUALITÉ DE
PRODUIT

UNE DIVERSITÉ DE
SERVICES



Des fromages en lien avec leur terroir (AOP, IGP, Bio, fermiers et



Une offre pour toutes les occasions : au quotidien, mariage, dîner en famille ou entre amis, brunch, etc...



Des fromages locaux, français et internationaux



Un Drive pour une rapidité de service



Des produits d'alliances pour prolonger la dégustation (Vins, Bières, Miel, Confiture, Infusion,...)



Des formules déjeuner sur place ou à emporter



Une garantie de la traçabilité alimentaire via notre label sanitaire européen



Des sessions de dégustation à la boutique (sur réservation)

UN LIEU MODERNE DE 250M² DÉDIÉ AUX FROMAGES



4 caves d'affinage



Une boutique moderne



Une équipe formée et passionnée



Un site web innovant



Un agrément sanitaire européen



LOCALISATION & CONTACTS

Accès direct depuis la N157
LA BELLE FROMAGERIE
Z/A du Piquet Ouest
35370 ETRELLES

Du Lundi au Samedi
De 10h à 19h30

02 99 75 11 92
contact@labellefromagerie.com
www.labellefromagerie.com



CREAMETAL

La Société CREAMETAL a repris l'entreprise Rupin installée rue Marquise de Sévigné depuis plus de 40 ans.

M. LERAY responsable du Site (3^e en partant de la gauche), M. IZABELLE (au centre) et M. ANGERS (absent) sont associés.

Ils ont repris les activités exercées par M. Rupin (absent sur la photo) et ont développé de nouveaux marchés sur la filière Bâtiments»



**SAPEURS
POMPIERS**
Ille & Vilaine

LE DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE EST PLACÉ EN ÉTAT DE «VIGILANCE SÉCHERESSE» (mise à jour le 16 mai 2019)

Face à des ressources inférieures à la normale, économisons l'eau dès à présent pour la préserver.

Le département d'Ille-et-Vilaine est placé en état de «vigilance sécheresse» depuis hier.

Avec une pluviométrie très irrégulière, la saison hivernale n'a pas suffi à reconstituer la ressource des nappes souterraines du département : les niveaux des cours d'eau sont inférieurs à la normale de saison.

Compte-tenu de cette situation, Michèle Kirry, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine, a décidé de placer le département d'Ille-et-Vilaine en «vigilance sécheresse», par arrêté préfectoral, à compter du 15 mai 2019. Cet arrêté se traduit par une surveillance accrue du niveau des ressources en eau par les services de l'État et la réunion régulière d'un comité de gestion de la ressource en eau rassemblant professionnels, associations et pouvoirs publics.

Si aucune mesure de restriction ne s'applique pour l'heure, la préfète appelle chaque citoyen à faire preuve de civisme et à adopter une conduite éco-responsable pour diminuer la

consommation d'eau et éviter tout gaspillage.

Afin de préserver cette ressource essentielle qu'est l'eau, il est notamment recommandé de :

- surveiller son compteur d'eau pour éviter les fuites,
- ne pas faire tourner les lave-linge et les lave-vaisselle à moitié vides,
- ne pas laisser couler l'eau inutilement lors de la vaisselle ou de la toilette,

- préférer les douches aux bains,
- éviter le lavage des voitures à grandes eaux et préférer les lavages à haute pression,
- ne pas remplir les piscines gonflables,
- ne pas arroser les pelouses,
- limiter l'arrosage des espaces verts et terrains de sport,
- irriguer préférentiellement en début ou fin de journée,
- optimiser l'usage de l'eau dans les process industriels.



Vie communale

TRAVAUX VOIRIE

Déplacements doux

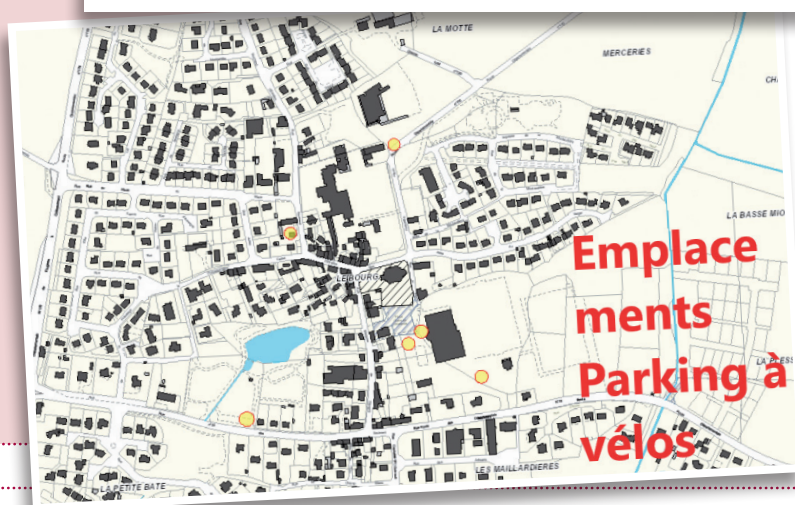
Voici deux plans de la commune :

Sur le premier, les cercles représentent le temps passé à pied à partir de la place Chanoine De La lande : on peut se rendre compte que les distances à parcourir à pied ne prennent pas beaucoup de temps et que l'on peut éviter de prendre la voiture pour faire quelques centaines de mètres. De plus, il n'y a parfois pas de stationnement disponible alors que c'est rarement le cas de la place Chanoine De La Lande.

Sur le second, les points jaunes matérialisent les emplacements des parkings à vélos. Il y en a plusieurs sur la commune, accessible à tous, et d'autres sont en projet.

La piste piétons / cycles entre Etrellais et Argentré est toujours en discussion au niveau de Vitré Communauté et l'on espère une issue favorable à cours terme. Les déplacements doux évitent des rejets de gaz à effet de serre, sont bénéfiques pour la santé en plus d'être économiques !

L'adjoint à l'environnement,
S Davenel



VITESSE ET PRIORITÉ À DROITE

La mairie reçoit très régulièrement des signalements de vitesses excessives et du non respect des priorités à droite.

Pour rappel, une grande partie du bourg est en zone 30 km/h avec des priorités à droite. Actuellement, il existe sur la commune 2 giratoires sans signalisation. Conformément au code de la route, ils sont à priorités à droite : celui devant l'église et dans le lotissement du Champ Blanc.



SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019



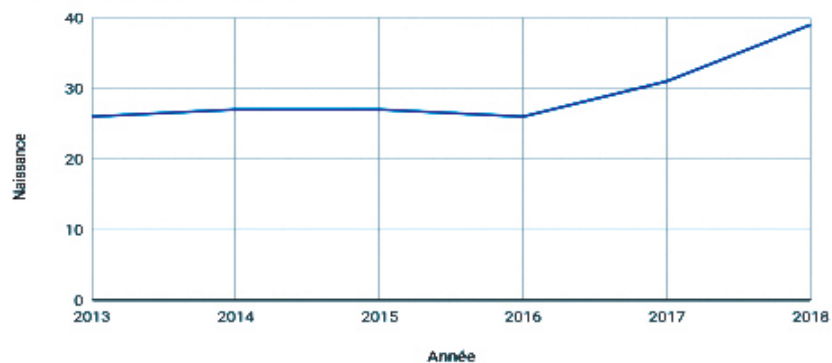
Après un repas bio dans les écoles, les 54 CM2 ont participé au traditionnel ramassage des déchets au Parc de la Prévalaye et au complexe sportif. Quelques bouteilles en verres, mais aussi papiers de bonbons, plastiques, mégots, canettes, ... représentant 17 kg !

Un goûter bio a clôturé cet après midi pour remercier tous les participants.

COMMISSION ENFANCE JEUNESSE INTERGÉNÉRATION

Parents, futurs parents et Professionnels de la Petite Enfance

Petite Enfance Etreilles



Avec l'évolution des naissances sur la commune d'Etreilles, le territoire offre différents modes d'accueils individuels ou collectifs, informez vous auprès du Ripame "Relais intercommunal parents assistants maternels enfants" auprès des animatrices via :

Mail : ripame@argentre-du-plessis.fr
ou téléphone au 02.99.96.59.77.

Inscrivez-vous également sur la newsletter du Ripame pour les nouveautés !

Des liens utiles vous permettent d'obtenir également des renseignements sur la liste des assistants maternels :

www.assistantsmaternels.fr,

www.monenfant.fr

et pour vos démarches administratives www.caf.fr et www.pajemploi.fr

Un espace-jeux sur la commune (Espace Henri Brillant, derrière la mairie) vous permet de rencontrer et échanger, d'éveiller et socialiser votre enfant avec l'accompagnement d'une animatrice (gratuit).

Les modes de garde sur le territoire :

A Etreilles, 23 assistantes maternelles en activité offrant 76 places (voir disponibilités sur site mairie)

Deux nouvelles assistantes maternelles offriront 7 places (projet de Maison d'Assistants maternelles MAM en cours) sur la commune prochainement.

Une crèche interentreprises à Cap Bretagne offre également des berceaux et un accueil occasionnel et d'urgence pour les familles n'ayant aucun mode de garde ou pour un besoin ponctuel (la convention de la mairie d'Etreilles).

Deux crèches sont également présentes sur le territoire à Argentré et la Guerche.

Enfance/jeunesse

Partenariats éducatifs Actions citoyennes

Les écoles sont satisfaites du démarrage de la collecte papiers avec le Smictom sur la commune avec un rythme d'une collecte tous les deux mois. Continuons de les soutenir afin de les accompagner financièrement dans leurs projets de sorties scolaires. Le jeudi 6 juin, les enfants des classes

CM2 ont participé au ramassage des déchets sur la commune avec les agents et la commission environnement après avoir eu un Repas bio le midi.

La collectivité a délivré à chaque enfant un livret citoyen afin de les accompagner dans le "vivre ensemble en tant que jeune citoyen".

Accueil de loisirs "Kinderboom" Familles Rurales

La collectivité, via le comité de pilotage est heureuse de constater une fréquentation en journée enfants à la hausse : + 25 % (été et mercredis trimestre de fin d'année 2018) avec augmentation de la fréquentation des familles d'Etreilles.

Avec un même nombre d'enfants 176 et moins

de familles 106 au lieu de 116, le comité de pilotage favorise l'accueil en maintenant les prix faibles sur le territoire et permettant la fréquentation des familles à faible quotient familial.

La jeunesse et les activités sur le territoire Vitré Communauté

Depuis deux ans, 72 jeunes fréquentent les activités Atout'Vac Vitré communauté (50 en 2015/2016).

Suite à ce constat, les activités "Espaces loisirs itinérants" n'ont pas été reconduits sur le territoire Etreilles/Torcé.

Le service enfance jeunesse de la Ville de Vitré propose également des activités avec une adhésion annuelle (des navettes gratuites sont possibles d'Etreilles à Vitré).

N'hésitez pas à consulter les sites de Vitré Communauté.



Vie communale

Mission Locale Jeunes Pays de Vitré

Tu as entre 16 et 25 ans, et souhaites être accompagné pour tes démarches relatives à l'emploi et à la formation, être orienté en terme de formation ou comprendre les possibilités d'aide. Viens rencontrer un conseiller et un parrain à la mission locale de Vitré : www.missionlocale-paysdevitre.fr.

Devenir parrain et/ou marraine : vous avez un peu de temps libre pour accompagner un jeune (entretien d'embauche, lettre de motivation, CV, découverte d'un métier, etc...) prenez contact auprès de la mission locale pour vous faire connaître. (Christèle Buffet marraine)



Communiqué de presse bibliothèque et bénévolat

La bibliothèque d'Étrelles souhaite compléter son équipe afin d'être soutenue dans ses activités au sein du réseau Vitré Communauté qui compte 35 bibliothèques.

Vous avez envie de :

- transmettre, partager, échanger vos pratiques et votre savoir-faire : compétences en informatique, en jeux, en pratique instrumentale, jardinage.....une compétence en lien avec les ressources d'une bibliothèque

- lire à voix haute, d'apporter votre soutien dans des actions d'animations,
- équiper les livres : si vous aimez le travail manuel dans une ambiance conviviale, cette activité est pour vous.

Je propose de vous rencontrer, en tant qu'adjointe en charge de ce dossier et/ou si vous souhaitez rencontrer les bénévoles lors des permanences à la bibliothèque (maison des associations,

près de la boulangerie) pour de plus amples informations :

- le mercredi de 15h30 à 18h
- le samedi de 10h à 12h.

Vous pouvez également envoyer vos coordonnées à mon attention en mairie d'Étrelles pour manifester votre intérêt à rejoindre l'équipe : mairie.etrelles@wanadoo.fr.

Dans l'attente de vous rencontrer,
Christèle Buffet - Adjointe

Dialoguons

Vos remarques, vos suggestions nous intéressent. Déposez les coupons en mairie.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

A déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, aucune réponse ne sera donnée aux bulletins anonymes.

ETRELLAISE ET MEILLEURE APPRENTIE DE FRANCE : 3 MÉDAILLES D'OR

Marina Poirier, jeune étrelleuse de 18 ans ½, avec son envie de créativité, obtient ces 3 récompenses dont la dernière récemment à Paris.

Elle nous partage son parcours et son projet professionnel en tant que jeune sur le territoire.

1) Quelle a été ton orientation après le collège ?

Je me suis orientée vers un Bac pro "Optique lunetterie" pour envisager être opticien monteur vendeur.

J'ai suivi mes études au Lycée Guéhenno à Fougères pendant trois ans.

2) Quelle opportunité as-tu eu pendant ces études ?

J'ai souhaité m'inscrire au concours meilleurs apprentis de France (M.A.F) pendant ma première, il y a deux ans.

3) Pour toi, quel serait le conseil que tu pourrais donner ?

Il faut avoir de l'ambition et surtout aimer le travail bien fait.

4) Peux-tu nous parler de ta créativité ?

Pour ce concours M.A.F dans mon domaine de l'optique lunetterie, j'ai dû créer une monture de lunettes avec la taille des verres, en toute liberté de créativité avec son présentoir et son dossier technique.

Résultat obtenu : Médaille de Bronze

5) Pourquoi as-tu poursuivi en terminale le concours Meilleurs Apprentis de France ?

Un nouveau sujet était proposé avec une totale liberté dans la forme et la couleur. J'ai développé mes connaissances avec une meilleure maîtrise dans la créativité.

Le résultat a été à la hauteur de mes espérances avec les différents jurys.

Jury départemental :

Médaille d'OR

Jury régional (2 mois après) :

Médaille OR

Jury national : Médaille OR

6) Comment s'est passé la connaissance des résultats ?

Le résultat était consultable sur le site meilleurs apprentis de France. J'ai reçu un courrier à chaque récompense m'invitant à la remise du diplôme et de la médaille. La première à Chavagne pour le département, à Vannes pour le régional.

La dernière médaille nationale fût "grandiose" à la Sorbonne à Paris. J'avais deux invitations alors mon grand frère m'a accompagné.

7) Qu'est devenue ton œuvre réalisée ?

Elle est en train de voyager à l'étranger puis reviendra vers moi prochainement.



8) Que souhaites-tu pour ton avenir professionnel ?

Je suis actuellement en 1ère année en BTS en alternance à Angers.

9) Quelles sont tes autres loisirs en dehors de la créativité ?

Les séries sur internet, dessiner et m'informer sur ce qu'il se passe dans le monde en général.

10) Que souhaites-tu faire après le B.T.S ?

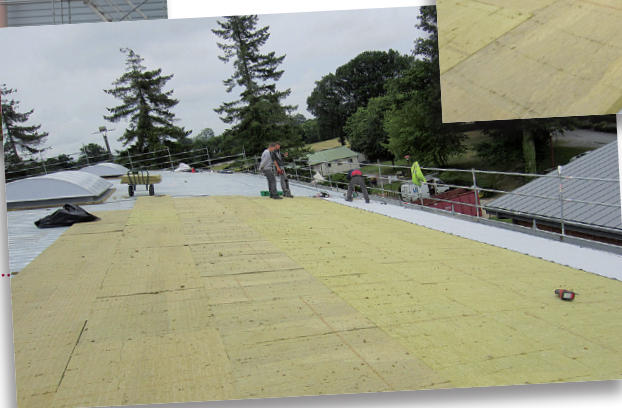
Partir à l'étranger, avoir une autre expérience dans le travail, mais je dois me perfectionner dans les langues étrangères. Après le BTS, j'essayerai de faire une licence en anglais.

Merci Marina de partager ton expérience et surtout de transmettre ton envie de relever les défis.

Christèle BUFFET - Adjointe

TRAVAUX SALLE DES SPORTS

Les travaux de la salle des sports ont débuté.



Vie communale

C.C.A.S.



Séance du Lundi 25 mars 2019

Présents :

Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BARBOT Aurélie, HARNOIS Rachel, LE SOLLIEC Monique, LOUVEL Valérie, SAVATTE Stéphanie, THEOT Blandine, MM : DAVENEL Stéphane, DESILLE Arnaud, FESSELIER Laurent, GARNIER Jean-Pierre, LEGOURD Christian, MAUDET Bernard, MAUXION Jean-Luc, ROUSSELET Guy, THÉBERT Noël

Excusé(s) ayant donné procuration

Mmes : BUFFET Christèle à Mme SAVATTE Stéphanie, LOUAPRE Marina à Mme LE SOLLIEC Monique, ROBIN Catherine à M. MAUDET Bernard, MM : GAUTHIER Vincent à M. FESSELIER Laurent, TUMOINE Daniel à M. THÉBERT Noël

Excusé(s) : M. TURMEAU Nicolas

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 18 Février 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

ZAC de la Plesse Tranche 2 Vente de lots

Résultat du vote : A l'unanimité (tableau n°1)

Finances - Subventions aux associations - Additif n° I

Résultat du vote : A l'unanimité (tableau n°2)

SDE 35 - Validation de l'opération d'éclairage du terrain de foot des Hairies

L'étude détaillée, réalisée par le SDE35, pour la mise en place de l'éclairage du terrain de foot des Hairies fait apparaître un reste à charge de 32 720 € pour la Commune d'Étrelles.

Résultat du vote : A l'unanimité

Finances locales - Approbation du Compte de Gestion 2018 du Receveur et du Compte Administratif 2018 de la Commune

Les opérations de l'exercice 2018 font ressortir les résultats suivants : (tableau n°3)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter le Compte Administratif et de gestion 2018 du Budget Commune

Résultat du vote : A l'unanimité

Finances locales - Approbation du Compte de Gestion 2018 du Receveur et du Compte Administratif 2018 de l'Assainissement

Les opérations de l'exercice 2018 font ressortir les résultats suivants : (tableau n°4)

Tableau n°1

N° de lot	N° parcelle cadastrale	Nom(s) acquéreur(s)	Adresse	Superficie	Prix de vente
2-10	Section ZO n°225	Franceska OSMENI et Nathan HODIERNE	03 Rue de la Meriais 35 500 VITRÉ	444 m²	39 960 €
2-21	Section ZO n°236	Cynthia BRASSET et Damien ABGRALL	01 Rue des Saulniers 35 370 ETRELLES	298 m²	26 820 €
2-28	Section ZO n°236	Catherine LALLEMAND	10 Rue Normand d'Étrelles 35 370 ETRELLES	380 m²	34 200 €

Tableau n°2

	Montant versé en 2018	Subvention 2019
Amicale Sportive Etrelaise FOOT	Subvention adultes : 52 x 8.12 € = 422.24 €	Subvention adultes : 63 x 8.12 € = 511.56 €

Tableau n°3

Fonctionnement (Résultat N-1 inclus)		Investissement (Résultat N-1 inclus)	
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1)	610 458,79 €	Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1)	- 409 671,63 €

Tableau n°4

Fonctionnement		Investissement (Résultat N-1 inclus)	
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1)	134 938,66 €	Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1)	126 574,16 €

Vie municipale

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter le Compte Administratif et de gestion 2018 du Budget Assainissement

Résultat du vote : A l'unanimité

Finances locales – Approbation du Compte de Gestion 2018 du Receveur et du Compte Administratif 2018 de la ZA Piquet-Ouest

Les opérations de l'exercice 2018 font ressortir les résultats suivants : (tableau n°5)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter le Compte Administratif et de gestion 2018 du Budget ZA Piquet-Ouest

Résultat du vote : A l'unanimité

Finances locales – Approbation du Compte de Gestion 2018 du Receveur et du Compte Administratif 2018 de la ZAC de la Plesse

Les opérations de l'exercice 2018 font ressortir les résultats suivants : (tableau n°6)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter le Compte Administratif et de gestion 2018 du Budget ZAC de la Plesse

Résultat du vote : A l'unanimité

Finances locales – Approbation du Compte de Gestion 2018 du Receveur et du Compte Administratif 2018 du Lotissement Le Pré Neuf

Les opérations de l'exercice 2018 font ressortir les résultats suivants : (tableau n°7)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter le Compte Administratif et de gestion 2018 du Budget Lotissement le Pré Neuf

Résultat du vote : A l'unanimité

Finances locales – Affectation du résultat 2018 du Budget Commune

A la clôture de l'exercice 2018 :

- En section de fonctionnement :
 - Le total des recettes de l'année s'élève à : 2 005 221,00 € (solde d'exécution reporté inclus)
 - Le total des dépenses de l'année s'élève à : 1 394 762,21 €

Le résultat de clôture, en fonctionnement, s'élève donc à 610 458,79 €

- En section d'investissement :
 - Le total des recettes de l'exercice atteint : 1 016 614,12 € (A) (excédent d'investissement 2017 reporté inclus)
 - Le total des dépenses de l'exercice atteint 1 426 285,75 € (B)

Soit un solde négatif d'exécution de la section d'investissement de : - 409 671,63 €

Duquel il convient d'ajouter le solde des restes à réaliser 2018 – 46 800,62 €

Le besoin de financement de l'investissement 2019 ressort donc à : - 456 472,25 €

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement de 610 458,79 € en totalité en investissement

Résultat du vote : A l'unanimité

Finances locales – Affectation du résultat 2018 du Budget Assainissement

A la clôture de l'exercice 2018 :

- En section de fonctionnement :
 - Le total des recettes de l'année s'élève à : 173 314,75 € (excédent de fonctionnement reporté inclus)
 - Le total des dépenses de l'année s'élève à : 38 376,09 €

Le résultat de clôture, en fonctionnement, s'élève donc à 134 938,66 €

- En section d'investissement :
 - Le total des recettes (excédent d'investissement reporté inclus) de l'exercice atteint : 171 635,06 €
 - Le total des dépenses de l'exercice atteint : 45 060,90 € (déficit reporté inclus)

Tableau n°5

Fonctionnement		Investissement (Résultat N-1 inclus)	
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1)	85 175,30 €	Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1)	- 51 907,86 €

Tableau n°6

Fonctionnement		Investissement (Résultat N-1 inclus)	
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1)	155 753,55 €	Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1)	- 213 830,03 €

Tableau n°7

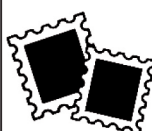
Fonctionnement		Investissement (Résultat N-1 inclus)	
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1)	0,00 €	Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1)	0,00 €

COÛTS DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES COMMUNAUX



Accueil mairie

180,50 €/journée d'ouverture



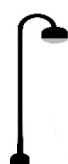
Accueil agence postale

60,64 €/journée d'ouverture



Gestion du cimetière

19,93 €/concession/an



Eclairage public

40,59 €/point lumineux/an



Ecole Robert Doisneau

326,99 €/élève de primaire/an

1 121,45 €/élève de maternelle/an



Elections

2,94€/électeur inscrit/an



Maintenance des bâtiments

19,58 €/m2 bâtiments publics/an

22,49 €/m2 bâtiments sportifs/an



Espaces verts

0,81 €/m2 espace vert communal/an



Etat-civil

118,87 €/acte d'état-civil



Enfance

15,45 €/jour d'accueil ALSH/enfant

5,62 €/heure d'accueil garderie/enfant



Restauration scolaire

7,16 €/repas (coût global)

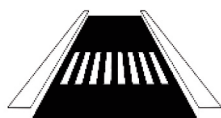
2,98 €/repas (recettes cantine déduites)



Urbanisme

385,77 €/dossier urbanisme

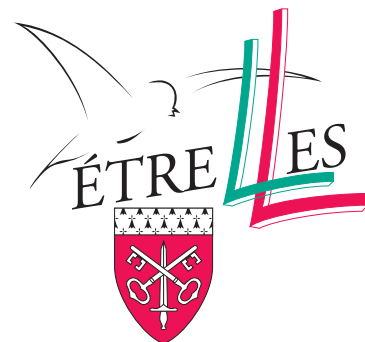
Voirie



1,75 €/mètre linéaire voirie rurale/an

4,49 €/mètre linéaire voirie urbaine/an

RÉALISATIONS 2016 -



Voirie-Assainissement

184 K€

- Voirie

301 K€

- Assainissement

79 K€

Eclairage public

198 K€

Extension de la mairie

Bâtiments

16 K€

- Mise en accessibilité

20 K€

- Raccordement à la fibre optique

43 K€

Sécurisation DAB

Aire de la Prévalaye

20 K€

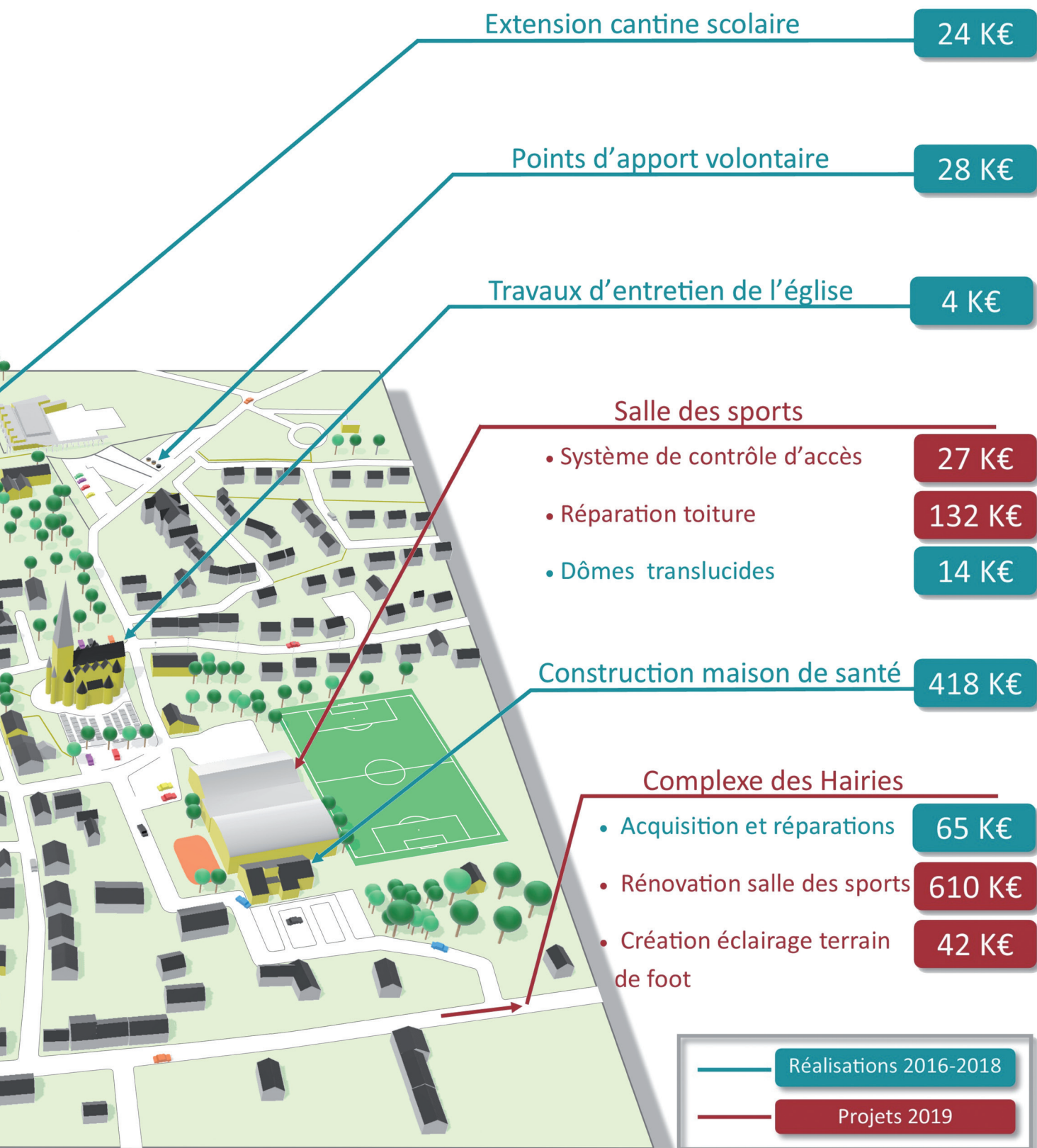
- Jeux (balançoire)

12 K€

- Modules de fitness

*Montants budgétaires restants à la charge de la commune après déduction des subventions

2018 ET PROJETS 2019



Vie municipale

Soit un solde positif d'exécution de la section d'investissement de : 126 574,16 €

La capacité de financement de l'investissement 2018 ressort donc à : 126 574,16 €

- En rapprochant les deux sections à la clôture de l'exercice 2018, on constate :

Un excédent de clôture en fonctionnement pour : 134 938,66 €

Une capacité de financement de : 126 574,16 €

Dont la somme dégage un solde positif de : 261 512,82 €

Il est proposé de laisser l'excédent en fonctionnement : 134 938,66

Résultat du vote : A l'unanimité,

Finances locales – Vote des taux d'imposition

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

De ne pas modifier les taux d'imposition en 2019

TH = 16.02%

TFB = 15.34%

TFNB = 37.50%

Résultat du vote : Pour : 16, blancs : 5)

Finances locales – Vote du Budget Primitif Commune 2019

Mme le Maire rappelle que l'effort national qui a été demandé aux collectivités territoriales depuis 2014, pour le désendettement de l'état, est important. Pour Etreilles depuis 2017 se sont plus de 110 000 € soit 27.8% de recettes en moins pour la commune.

Mme Le Maire signale que la Commune paie les charges des cellules vides de la maison de santé, dans l'attente de l'installation de nouveaux professionnels de santé (ce qui explique l'inscription de cette nouvelle dépense en section de fonctionnement).

Mme Le Maire précise que des crédits sont inscrits pour le renouvellement du contrôle d'accès du complexe sportif. Il est obsolète et ne fonctionne plus du tout. Entre les dégâts sur la toiture et le système d'accès qui ne fonctionne plus,

les vols ou dégradations à répétition, Mme SAVATTE (Adjointe aux Sports) et M. FESSELIER (Adjoint aux Bâtiments) sont extrêmement sollicités, en soirée et tous les weekends. Il devient urgent de régulariser les choses pour la prochaine saison sportive.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

De voter le budget par chapitre, conformément à la nomenclature M14 D'adopter l'ensemble des chapitres du Budget Primitif 2019 de la Commune qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de :

- 2 013 687,00 € pour la section de fonctionnement
- 2 064 655,57 € pour la section d'investissement

Résultat du vote Pour : 15, blancs : 6

Finances locales – Vote du Budget Primitif 2019 Assainissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif Assainissement 2019 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de :

- 197 984,66 € pour la section de fonctionnement
- 313 548,82 € pour la section d'investissement

Résultat du vote : Pour : 16, blancs : 5

Finances locales – Vote du Budget Primitif 2019 ZA Piquet-Ouest

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif ZA de Piquet-Ouest 2019 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de :

- 392 760,99 € pour la section de fonctionnement
- 333 815,72 € pour la section d'investissement

Résultat du vote : Pour : 16, blancs : 5

Finances locales – Vote du Budget Primitif 2019 ZAC de la Plesse

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif

ZAC de la Plesse 2019 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de :

- 1 284 151,08 € pour la section de fonctionnement
- 1 178 997,56 € pour la section d'investissement

Résultat du vote : Pour : 16, blancs : 5

QUESTIONS DIVERSES

Décisions prises dans le cadre des délégations de Mme Le Maire :

- 2019-01 : Attribution du marché de réfection de la toiture de la salle de sports à l'entreprise DUVAL Étanchéité, sise Le Haut-Montigné 35370 Torcé, au montant de 110 000 € HT.

Présence d'un camion à pizza tous les mardi, Place Chanoine Delalande, de 16h à 21h.

Demande d'installation de professionnels dans la maison de santé.

Mme Le Maire informe que la Commune a reçu deux demandes d'installation dans la maison de santé de professions de santé déjà représentées sur la Commune.

La Mairie a consulté les professionnels concernés pour connaître leur point de vue. L'un des deux s'oppose vivement à cette installation estimant qu'il y a une tension concurrentielle sur le secteur et que les besoins sont suffisamment couverts.

Mme BARBOT remarque qu'il y a parfois des délais d'attente assez longs pour certaines consultations et donc s'il y a plus de professionnels, cela permettrait de réduire ces délais.

Mme Le Maire ne souhaite pas déstabiliser les activités des professionnels déjà présents ; il faut tenir compte des investissements privés que certains professionnels ont fait dans la construction de leurs cabinets.

Madame Le Maire propose aux élus que la commune favorise plutôt l'installation de nouvelles activités médicales qui viendront compléter les divers professionnels de santé.

Une réponse sera faite en ce sens aux demandeurs.

Séance du Lundi 29 Avril 2019

Présents :

Mme MORICE Marie-Christine, Maire,
Mmes : HARNOIS Rachel, LE SOLLIEC Monique,
LOUAPRE Marina, ROBIN Catherine, SAVATTE
Stéphanie, MM : DAVENEL Stéphane, DESILLE
Arnaud, FESSELIER Laurent, GARNIER Jean-
Pierre, GAUTHIER Vincent, MAUDET Bernard,
ROUSSELET Guy, THÉBERT Noël, TUMOINE
Daniel

Excusé(s) ayant donné procuration

Mmes : BUFFET Christèle à M. DAVENEL
Stéphane, LOUVEL Valérie à Mme MORICE
Marie-Christine

Excusé(s) : Mmes : BARBOT Aurélie,
THEOT Blandine, MM : LEGOURD Christian,
MAUXION Jean-Luc, TURMEAU Nicolas

Urbanisme – Approbation de la révision générale du PLU

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal les différentes étapes du déroulement de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Elle résume les principales observations et avis émis par les personnes publiques associées consultées et la population, ainsi que les conclusions du commissaire enquêteur et propose au Conseil Municipal de procéder à l'approbation du projet.

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment l'article L.153-21 ;

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Vitré approuvé le 15/02/2018 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal d'Étrelles en date du 19/09/2016 prescrivant la révision du plan local d'urbanisme (PLU), définissant les objectifs poursuivis et fixant les modalités de la concertation ;

Vu le débat au sein du Conseil Municipal d'Étrelles du 10/07/2017 portant sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLU ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 02/07/2018 tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de PLU ;

Vu l'arrêté n°2019-01 en date du 09/01/2019 soumettant à enquête publique le projet de PLU arrêté et

l'avis d'enquête publié ;

Vu les pièces du dossier de PLU soumis à enquête publique ;

Vu les avis des personnes publiques associées,

Vu l'avis de la commission départementale de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) en date du 06/11/2018 ;

Vu l'avis de l'Autorité Environnementale ;

Vu le rapport d'enquête publique et les conclusions du commissaire enquêteur ;

Entendu l'exposé du Maire présentant les objectifs poursuivis et les conséquences en termes d'aménagement et d'urbanisme ;

Mme Le Maire retrace le déroulement de la procédure de révision générale du PLU, lancée en Septembre 2016.

Le projet a été arrêté en Juillet 2018 pour être transmis aux personnes publiques associées. L'enquête publique s'est déroulée du 26 Janvier au 27 Février 2019, avec une forte participation de la population lors des réunions publiques et des permanences de la commissaire enquêteur.

Mme Le Maire indique les principaux changements entre le PLU actuel approuvé en 2009 et le nouveau :

- Suppression des zones NA et NH en campagne. Elles deviendront des zones A. Impossibilité de construire des maisons neuves. Les extensions et les annexes des habitations existantes seront toujours possibles.

- Pastillage des bâtiments qui présentent un intérêt patrimonial ou architectural et qui pourront changer de destination pour devenir des habitations (28 bâtiments recensés)

- Pour l'habitat, la partie Nord de la ZAC de la Plesse couvre les besoins en logements pour les dix prochaines années. La ZAC n°2 en partie Sud retourne donc en zone agricole. En zone urbaine, les habitants auront toujours la possibilité de diviser leur terrain. Il y aura également des possibilités de constructions nouvelles dans le secteur de l'ancienne ZA des Artisans.

- Sur le volet économique, 44 ha sont

inscrits dans le nouveau PLU répartis sur 4 secteurs : Extension de l'entreprise DESERT sur 5 ha ; Extension de la zone de Montigné à l'ouest de la commune sur 15 ha ; Aménagement de l'ancienne base Eiffage sur 9 ha comprenant aussi l'assise foncière du dépôt de terre formé en merlon à l'ouest de la base ; Enfin l'extension à moyen terme du parc d'activités de Cap Bretagne sur la frange est pour environ 15 ha. Rappel, les zones d'activités sont du ressort de Vitré Communauté excepté celle d'Eiffage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide d'approuver les modifications apportées au projet de PLU arrêté
- Décide d'approuver le projet de PLU tel qu'il est annexé à la présente délibération

- Autorise Mme le Maire à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération

- Indique que le dossier du PLU est tenu à la disposition du public à la Mairie d'ÉTRELLES aux jours et heures habituels d'ouverture durant un mois

Résultat du vote : A l'unanimité

Urbanisme – Instauration du droit de préemption urbain

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal l'article L.211-1 du Code de l'Urbanisme qui offre la possibilité aux communes dotées d'un plan local d'urbanisme approuvé, d'instituer un droit de préemption urbain, sur tout ou partie des zones urbaines ou à urbaniser délimitées par ce plan.

Ce droit de préemption permet à la Commune de mener une politique foncière en vue de la réalisation, dans l'intérêt général, d'actions ou d'opérations d'aménagement répondant aux objets définis à l'article L.300-1 du Code de l'Urbanisme, à l'exception de ceux visant à sauvegarder ou à mettre en valeur les espaces naturels.

Ce droit peut être exercé pour constituer des réserves foncières en vue de permettre la réalisation des dites

Vie municipale

actions ou opérations d'aménagement (L.210-1 du Code de l'urbanisme).

Mme Le Maire indique que le droit de préemption existe déjà mais comme le PLU change, il faut reprendre une délibération. Il concerne toutes les zones U et AU de la Commune.

M. GAUTHIER demande s'il concerne uniquement l'habitat. Non, il concerne également les zones d'activités économiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide d'instituer un droit de préemption urbain sur les secteurs du territoire communal inscrits en zone U et AU du PLU et dont le périmètre est précisé au plan de zonage ci-annexé
- Rappelle que le Maire possède délégation du Conseil Municipal pour exercer, au nom de la Commune d'Etreilles, le droit de préemption urbain
- Dit que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois.

Résultat du vote : A l'unanimité

ZAC de la Plesse Tranche 2 Vente de lot

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : (tableau n°1)

Résultat du vote : A l'unanimité

Finances - Fixation du taux horaire 2019 pour les services communaux

Sur la base du compte administratif 2018, le taux horaire brut chargé moyen des agents des services techniques est de 20.61 €, et celui des services administratifs est de 23,35 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer le taux horaire brut chargé moyen des agents des services techniques à 20.61 €, et celui des agents des services administratifs à 23.35 €

Résultat du vote : A l'unanimité

Affaires scolaires Calcul du coût de l'élève

Comme chaque année, la Commune doit faire le calcul du coût d'un élève à l'école publique.

Ce coût s'applique aux demandes de participation des Communes extérieures ayant un élève scolarisé à l'école publique d'Etreilles (Communes n'ayant pas d'école publique). Il sert également de base de calcul pour la participation financière de la Commune à l'école privée Notre Dame de Lourdes, dans le cadre du contrat d'association. Il sert au coût élève attribué à l'école privée Notre Dame de Lourdes pour tout élève résident à Etreilles.

Ce coût est défini par rapport aux charges de fonctionnement de l'école publique (charges de personnel, charges générales, fournitures scolaires...) d'après le compte administratif 2018, validé par le trésorier.

Pour information, en 2017, il était de 1 016.59 € pour un élève de maternelle et de 283.32 € pour un élève du primaire.

Le coût de l'élève a été présenté à la Commission Enfance-Jeunesse-Intergénération et aux deux directeurs d'école, le 25 Avril dernier.

Mme ROBIN demande ce qui explique cette augmentation. Mme Le Maire répond que le coût de l'élève dépend du nombre d'enfants inscrits à l'école publique. D'un côté, l'effectif des maternelles a baissé à la rentrée 2018 tandis que les charges liées à l'énergie ont augmenté ; automatiquement le coût d'un élève augmente.

M. GARNIER regrette les variations de 10 à 15% d'une année sur l'autre ce qui ne permet pas de prévoir le budget de l'école Notre Dame de Lourdes notamment sur les emplois. Mme Le Maire conçoit qu'il n'est pas aisé de prévoir les variations d'effectifs ... plus flagrantes à l'école publique qu'à

l'école NDDL d'après les directeurs des écoles lors de la dernière commission Enfance Jeunesse. Pour autant en accord avec M. Bertel et l'Ogec, depuis plusieurs années un lissage mensuel de la contribution de la commune sécurise le besoin de trésorerie de l'école privée sur l'année scolaire.

M. GARNIER rajoute que le coût de l'élève d'Etreilles est inférieur de 50 € au coût moyen départemental. Mme Le Maire précise que cela n'a pas toujours été le cas ; exemple dans les premières années d'ouverture de l'école R Doisneau, le peu d'élèves ramené sur des charges incompressibles donnait un coût moyen supérieur au coût départemental. Aujourd'hui la baisse de la participation de la Commune s'explique aussi par une baisse des effectifs à l'école Notre Dame de Lourdes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De fixer le coût de l'élève 2018 à :
 - 1 121.45 € pour un élève en classe maternelle
 - 326.99 € pour un élève en classe primaire

Résultat du vote : A l'unanimité

Affaires scolaires - Participation financière à l'école privée Notre Dame de Lourdes

Le coût de l'élève est fixé pour 2018 à :

- 1 121.45 € pour un élève en classe maternelle
- 326.99 € pour un élève en classe élémentaire

Les effectifs sur les trois dernières années pour les deux écoles sont présentés en séance à la demande de Mme ROBIN (tableaux présentés en commission Enfance Jeunesse)

Pour information, en 2018, la participation financière était de 103 243.21 € pour 191 élèves (124 élémentaires et 67 maternelles).

Tableau n°1

N° de lot	N° parcelle cadastrale	Nom(s) acquéreur(s)	Adresse	Superficie	Prix de vente
2-12	Section ZO n°227	Tiphaine BRETON et Charly ROHO	05 Place de l'Eglise 35 530 BRÉCÉ	516 m ²	46 440 €

Les membres de l'OGEC ne peuvent participer au vote. M. FESSELIER s'abstient.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver la participation financière suivante à l'école privée Notre Dame de Lourdes au titre du contrat d'association : (tableau n°2)

Résultat du vote : Pour : 16, abstention : 1

Affaires scolaires - Subvention à caractère social pour l'école Notre Dame de Lourdes

Les membres de l'OGEC ne peuvent participer au vote. M. FESSELIER s'abstient.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'allouer la subvention à caractère social suivante pour l'école privée Notre Dame de Lourdes : (tableau n°3)

Résultat du vote : Pour : 16, abstention : 1

Vitré Communauté Approbation du rapport d'activités 2018

Le rapport d'activités 2018 retrace tous les investissements et actions menés par l'intercommunalité sur l'année 2018.

M. DAVENEL, en tant qu'agent de Vitré Communauté, s'abstient.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le rapport d'activités 2018 de Vitré Communauté

Résultat du vote : Pour : 16, abstention : 1

Réhabilitation de la salle de sports des Hairies - Demande de subvention auprès du CNDS

La Commune d'Etelles a obtenu une subvention DETR de l'Etat de 100 000 € pour la réhabilitation de la salle de sports des Hairies.

C'est pourquoi, après avoir présenté le plan de financement, Mme le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver l'opération de réhabilitation de la salle de sports des Hairies, de valider le plan de financement et de l'autoriser à solliciter une aide financière auprès du CNDS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De valider l'opération « réhabilitation et restructuration de la salle de sports des Hairies »

- De solliciter une subvention auprès du CNDS

Résultat du vote : A l'unanimité

Personnel communal - Création d'un poste de Responsable des services techniques

Le Responsable des services techniques de la Commune d'Etelles a demandé sa mutation dans une autre collectivité territoriale à compter du 15 Juillet prochain.

Il convient donc de procéder à un nouveau recrutement sur ce poste.

Aujourd'hui le poste est pourvu par un agent de catégorie C (agent de maîtrise). Cette catégorie n'est plus cohérente au regard des fonctions réellement exercées et des responsabilités qui lui incombent.

Mme Le Maire propose donc de

recruter dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux (catégorie B de la filière technique).

Mme Le Maire propose :

Considérant la nécessité de créer un emploi permanent compte tenu de la mutation d'un agent,

En conséquence, il est proposé la création d'un emploi permanent à temps complet pour l'exercice des fonctions de Responsable des Services Techniques du 29 Avril 2019.

Cet emploi sera pourvu par un fonctionnaire de catégorie B de la filière technique, aux grades de Technicien, Technicien principal de 2^e classe ou Technicien principal de 1^{ère} classe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De valider la proposition de Mme Le Maire qui consiste à créer un poste de Responsable des services techniques qui sera pourvu par un fonctionnaire de catégorie B de la filière technique,

Tableau n°2

Participation financière à l'école privée Notre Dame de Lourdes (contrat d'association)

	2019		
	Nombre d'élèves	Coût / élève	Montant
Maternelle	60	1 121.45 €	67 287 €
Élémentaire	124	326.99 €	40 546.76 €
Montant participation	107 833.76 €		

Tableau n°3

Subvention à caractère social (fournitures scolaires individuelles)

	2018		
	Nombre d'élèves	Coût / élève	Montant
Élémentaire	124	33.40 €	4 141.60 €
Montant subvention	4 141.60 €		

Tableau n°4

Dépenses	En € H.T.	Recettes espérées	En €
Maîtrise d'œuvre	55 878 €	DETR 2019	100 000 €
Travaux salle de sports	663 139 €	Fonds de concours Vitré Co.	94 014.90 €
		CNDS	143 803.40 €
		Autofinancement	381 198.70 €
Total opération	719 017 €	Total opération	719 017 €

Vie municipale

aux grades de Technicien, Technicien principal de 2^e classe ou Technicien principal de 1^{ère} classe

- De modifier le tableau des emplois et des effectifs

Résultat du vote : A l'unanimité

Réhabilitation de la salle des sports des Hairies - Demande de subvention au titre du contrat de territoire

Mme Le Maire souhaite pouvoir solliciter une subvention au titre du contrat de territoire - volet 2 auprès du Département d'Ille et Vilaine qui peut aller jusqu'à 18% en moyenne de la dépense d'investissement.

C'est pourquoi, après avoir présenté le plan de financement, Mme le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver l'opération de réhabilitation de la salle de sports des Hairies, de valider le plan de financement et de l'autoriser à solliciter une subvention au titre du contrat de territoire - volet 2 auprès du Département d'Ille et Vilaine.

(tableau n°5)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De valider l'opération « réhabilitation et restructuration de la salle des sports des Hairies »
- De solliciter une subvention au titre du contrat de territoire – volet 2 auprès du Département d'Ille et Vilaine

Résultat du vote : A l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Remerciement de la famille COURNÉE pour les condoléances de la Commune suite au décès de Simone COURNÉE.

Remerciement de la famille DUBY-GILBERT pour les condoléances de la Commune suite au décès de Rosalie DUBY.

Location des bureaux Rue du Capitaine François Guérault (ex-locaux Pasquet) par l'association Hyacinthe Hévin durant les travaux d'extension et de réhabilitation de la maison de retraite de juin 2019 à début 2022.

Calendrier des réunions et manifestations

- 02 Mai : Commission de contrôle de révision des listes électorales

- 11 Mai : Commission Bâtiments Communaux suivi de la Commission Sports, avec l'organisation d'une visite de la salle des Hairies

- 12 Mai : Cérémonie de commémoration des AFN (Mme Le

Maire demande aux élus disponibles à cette date d'aider pour le pot offert par la commune)

- 26 Mai : Elections européennes. Les élus qui n'ont pas encore répondu pour les permanences sont invités à rendre leur réponse par retour.

- 28 Juin : Fête de la Musique et feu d'artifice

- 06 Juillet : Inauguration de la Maison de santé et de l'extension de la Mairie

Mme le Maire informe, qu'à la demande de la fleuriste, un arrêté réglementant la vente de muguet le 1^{er} Mai a été pris pour interdire toute vente à moins de 100m de son magasin, pour éviter la concurrence déloyale.

COMPLEMENT DU COMPTE RENDU

La date du prochain Conseil Municipal est fixée fin Juin 2019. La Séance est levée à 22h05.

Tableau n°5

Dépenses	En € H.T.	Recettes espérées	En €
Maîtrise d'œuvre	55 878 €	DETR	100 000 €
Travaux salle de sports	663 139 €	Fonds de concours Vitre Co.	94 014.90 €
		Contrat de territoire – volet 2	129 423.06 €
		Autofinancement	395 579.04 €
Total opération	719 017 €	Total opération	719 017 €

Collecte de papier au profit des écoles

Depuis février 2019, une borne de collecte de papier a été installée, en lien avec le SMICTOM Sud-Est 35 et la mairie, devant chaque école. Dans ce cadre, chaque classe a bénéficié d'une intervention de Léa Alletz du SMICTOM pour en expliquer le fonctionnement.

Pour chaque tonne récoltée, 40 € seront récupérés. Les gains ainsi obtenus seront répartis équitablement entre les deux associations de parents d'élèves et permettront de financer différents projets.

N'hésitez pas à les utiliser !

Ce que l'on peut y déposer :

- journaux, catalogues, magazines...
- papiers, cahiers, bloc-notes, annuaires...
- enveloppes, courriers...
- prospectus, publicités...

Ce qui est refusé :

- matières cartonnées,
- papiers de taille inférieure à une main,
- mouchoirs.

Céline Fourmont

Roland Bertel



Vie scolaire

École Notre Dame de Lourdes



Concert avec Joseph Lafitte

Mardi 2 avril, devant 700 spectateurs, les élèves ont proposé, avec Joseph Lafitte, un beau concert. Bravo !

Voile

En mai, les élèves de CM1 ont eu la chance de bénéficier de 5 séances d'initiation à la voile à la base nautique de Haute Vilaine.



Quelques dates à déjà retenir :

- Vendredi 28 juin : kermesse (cour de l'école)
- Lundi 1 juillet : «journée des intelligences»
- Dimanche 15 septembre : courses de Rollers

Secourisme

Vendredi 3 mai, l'ONG Birta a passé la journée à l'école. Les élèves de GS et de CM2 ont été initiés aux premiers gestes de secourisme.

Action Carême

L'action Carême qui s'est terminée par un «bol de riz – bol de pâtes» le 5 avril a permis aux élèves de remettre un chèque de 820 € à l'association APPEL détresse.

Le jardin des 4 saisons récompensé !

Belle récompense pour nos jardiniers bénévoles ! Le «jardin des 4 saisons» a reçu le premier prix aux Trophées de la vie locale du Crédit Agricole – développement durable.

Premier prix au concours des Floralies de Nantes

Bravo aux CP qui ont réalisé un joli parterre fleuri et qui ont remporté le premier prix à un concours organisé par les Floralies de Nantes. Et merci aux jardiniers qui les ont accompagnés dans ce projet.

Permis

Au cours du printemps, les élèves ont pu obtenir différents «permis» : Internet (CM2), vélo (CM2), piétons (CE2).

Structure pédagogique 2019/2020

TPS/PS - MS/GS - MS/GS

CP - CE1 - CE1/CE2 - CE2

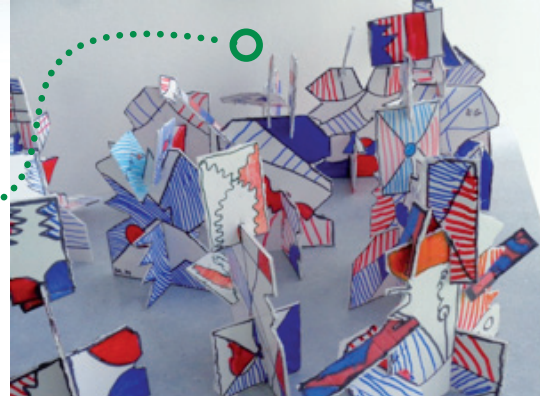
CM1 - CM2

Informations pratiques

- Téléphone : 02 99 96 62 19
- Mail : endletrelles@wanadoo.fr
- Blog de l'école : <http://ecole-ndl-etrelles.over-blog.com>
- Pour tout renseignement, ne pas hésiter à prendre contact avec le directeur Roland Bertel.

Vie scolaire

École Robert Doisneau



Les 3 petits cochons

Les lundi 13 et mardi 14 mai 2019, toutes les classes de l'école ont participé à un projet de sonorisation (création d'ambiances sonores et lecture du texte à haute voix) de l'album « Les trois petits cochons » des éditions NATHAN avec l'intervenant Samuel Vermeulen.

Les projets de fin d'année

Toutes les classes iront passer une journée (les 14 ou 21 juin 2019) au centre équestre de l'Etrier Vitréen.

Les CM1/CM2 participeront à un projet vélo.

Les CE1/CE2 passeront cette année leur permis piéton. Les CM1/CM2 passeront leur permis internet.

Bonne route aux CM2

Nos CM2 feront leur rentrée en 6^e en septembre. Nous avons été très heureux de les accueillir dans notre école et nous leur souhaitons de belles années au collège...



Arts plastiques

Sarah, professeur d'arts plastiques, est venue initier au dessin, à la peinture et à la sculpture les élèves des classes de CE1/CE2 et CM1/CM2.

Ils ont découvert l'Art nouveau, ont peint à la manière de Jean-Michel Basquiat puis ont composé une sculpture à la manière de Jean Dubuffet. Toutes les œuvres sont exposées dans l'école. Une des œuvres sera également exposée dans la commune.

Elevages

Cette année la classe de GS/CP a eu la chance d'accueillir deux cochons d'Inde : Nuts et Gadoue, qui ont ensuite eu deux jolis bébés.

La classe de CE1/CE2 a assisté à un élevage de papillons.



Informations pratiques

Les horaires : 08h30 - 11h45 puis 13h45 - 16h30

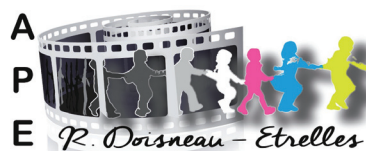
Téléphone : 02.99.96.75.83

Mail : ecole.0352750Z@ac-rennes.fr

Fête de l'école : dimanche 23 juin 2019

Site internet : Vous y trouverez des informations pratiques sur fonctionnement général de l'école ainsi que sur les projets menés dans les classes.

<http://www.ecole-doisneau-etrelles.ac-rennes.fr>



La fête de l'école a été marquée par un bel après-midi sur le thème des contes.

Les enfants ont commencé par des chants et des danses. Puis, déguisés, sous l'œil attentif du Chat Botté, ils ont pu s'amuser et traverser des contes tels que les Bottes de sept lieues, les trois petits cochons, le petit Poucet, Cendrillon et Alice au pays des Merveilles.

Des jeux en bois étaient à disposition pour les petits et les grands. Le Tirage de la tombola a clôturé cette belle fête.

Prochain Rendez-Vous :

N'oubliez pas de noter la date du Vide-grenier, le 06 octobre, événement important dans l'année.

Tous ces moments permettent de contribuer à la vie et à l'animation de l'école au côté de l'équipe pédagogique.

Pour toutes informations, retrouvez-nous sur notre site internet : www.ecole-etrelles-ape.fr

Ou <https://www.facebook.com/ape.robertdoisneau>

APE Robert Doisneau

L'association propose à la location divers matériels pour vos fêtes, réunions ou événements divers : friteuse, percolateurs, crêpière, congélateur. Pour plus d'informations : www.ecole-etrelles-ape.fr/location

AFN

Dimanche 12 mai 2019

La célébration du 74^e anniversaire de la fin de la guerre 39/45 a rassemblé les anciens combattants, les Soldats de France, leur famille, les élus, une délégation de pompiers et enfants des écoles ainsi que des habitants de la commune.

Après la messe du souvenir, une gerbe a été déposée au mémorial des guerres. Prière par M. Garnier et lecture par les enfants d'un poème de Paul Eluard « Liberté ».

Lecture du président, Gaston Gousset, suivie de la lecture du message de la secrétaire d'état auprès de la ministre des armées par Madame le Maire M.C. Morice.

Le président fait observer une minute de silence à la mémoire des victimes de toutes les guerres suivie de la Marseillaise.

Un vin d'honneur offert par la Mairie a clôturé cette cérémonie.



Repas des A.F.N. et soldats de France à Étrelles

Le mardi 26 Mars, un repas a été organisé au restaurant la petite Fringale à Étrelles qui a regroupé 57 convives des A.F.N. et soldats de France.

Tout l'après-midi il y a eu différentes animations de proposées (jeux de cartes, palets etc...) qui ont permis de clôturer cette journée de détente.



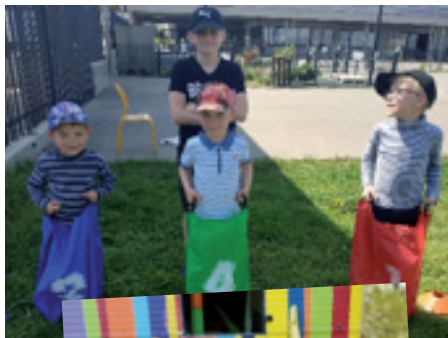
Club de l'Amitié Gémouv 35

L'Année 2019 a débuté avec 132 adhérents, mini-loto suivi de la galette des rois, une occasion pour s'offrir les vœux. 13 Mars Gai-Savoir animé par Claude Canon, 24 équipes de 3 participants se sont creuser les méninges pour 70 questions, 19 Mars journée à Denzé-sous-Doué, pour 25 adhérents, visite dans une grotte des monuments miniatures de la région sculptés dans le tuffeau, dégustation de produits régionaux, fête du jarret à l'auberge, animé par Jean Pire et Balou 2 humoristes de renommée et un accordéoniste pour faire danser ; tous sont revenus enchantés. Le 22 Mars concours de belote 114 équipes sur 4 parties. 27 Avril un loto de secteur 77 participants pour 34 lots. 2 Mai le repas de printemps a rassemblé 56 adhérents animé de chants et de musique. Félicitations à l'équipe de paletistes B.Maudet et N. Chevalier qui ont remporté la première place sur 92 équipes à la finale à Rimou. Site internet [gemouv35 etrelles / Maignan](http://gemouv35.etrelles/Maignan) Fernand.



Vie associative

Accueil de loisirs



DATES à retenir 2019 :

Inscriptions été 2019

- Samedi 15 juin 10h00-12h30
- Mercredi 19 juin : 17h30-19h

Été 2019

Pour respecter le rythme et les besoins des enfants, ils seront répartis en trois groupes :

les petits loups (3-5ans) > les minimoy (6-7 ans) > la team's junior (8-12 ans).

• Une thématique, pour l'été :

« Quand je serai grand, je serai... ». Un thème pour découvrir les métiers d'hier et d'aujourd'hui... plein de découvertes et de surprises au programme.

• De nombreuses sorties :

Échologia à Louverné, Parc de la préhistoire à Malansac, la petite Couère à Châtelais, une sortie piscine à Argentré du Plessis, un parc d'attractions l'Ange Michel à St Martin de Landelles.

• Des grands jeux :

le secret de l'archéologue, le Bigdil, Cluedo géant, la machine à remonter le temps.

• Deux mini camps

seront proposés aux enfants de 8 à 12 ans en juillet.

> Du 15 au 19 juillet les enfants d'Etelles, de Balazé et Dingé se retrouveront à la forêt de Chênedet, au programme : tir à l'arc, canoé kayak, balade nocturne, jeux multi sports.

> Du 22 au 24 juillet, les enfants d'Etelles et St germain du Pinel se retrouveront pour un camp théâtre animé par deux comédiennes de la compagnie au 36è dessus. Un spectacle devant les parents clôturera ce mini-camp.

Pour contacter la directrice

06 42 33 89 39 ou

al.etrelles@famillesrurales.org

Toutes les informations sur le site internet : <https://sites.google.com/site/site-kinderboom.fr>

RAPPEL

L'accueil de loisirs est ouvert les mercredis et les vacances scolaires de 8h30 à 17h30 (garderie possible de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h45)

En 2018 l'accueil de loisirs c'est ...

106 Familles et 176 enfants fréquentent la structure

Projet pédagogique : les temps forts de l'année 2018

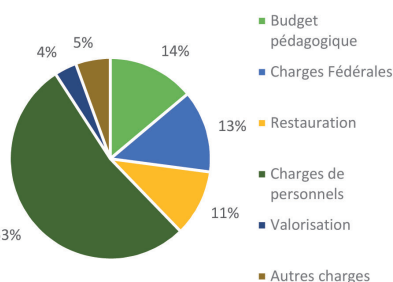
- Vacances de février : TOUS AU CIRQUE
Décoration de la salle en chapiteau, atelier cirque avec BIG BANG CIRCUS, investissement matériel de cirque..
- Vacances d'avril et mercredis avril mai : SENSIBILISATION AUTOUR DU HANDICAP
Malle handicap familles rurales, animation NJoY « t'es cap le handicap »
- Kermesse de fin d'année : location d'une structure gonflable par l'asso, chamboule tout, maquillage, courses en sac...
- Été : TOUS VIVANTS TOUS DIFFÉRENTS. Les êtres vivants, la nature, les 5 sens, les pays du monde. Intervenants : danse africaine, la ruche d'à côté, le fab lab, boules épiques, zumba, scrapbooking

- Noël : SPECTACLE DE NOËL sur un mercredi, ouvert à tous ce qui permet de faire connaître le centre et rassembler les enfants et parents.

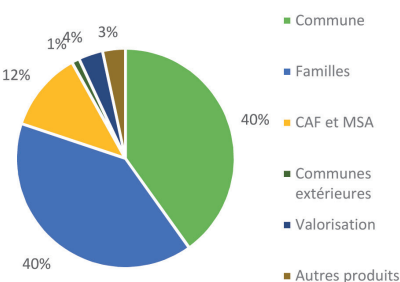


Le financement d'une journée à l'accueil de loisirs c'est...

Répartition des charges
(Réel 2018)



Répartition des produits
(Réel 2018)



Kermesse de la maison de retraite

Dimanche 7 juillet 2019 de 14 à 18H.

Cette année, contrairement aux années passées, la kermesse de la maison de retraite aura lieu au début de l'été, le dimanche 7 juillet.

Cette sympathique fête rassemble tous les ans les résidents, leurs familles et les nombreux bénévoles de l'Association Hyacinthe Hévin.

Dès 14H, animation avec le groupe musical « Les couleurs du Portugal ». Ce groupe de musiciens et de danseurs haut en couleurs distille une musique énergique et vitaminée. A voir absolument !

De 15H à 16H, le tour de chants des résidents sera un moment particulièrement apprécié par le



public. Le groupe folklorique fera son retour sur scène de 16h à 17h puis la fête se poursuivra jusqu'à 18H avec les différents stands de restauration et de



jeux. Le parc arboré de l'établissement offre un lieu idéal pour cette fête à laquelle les Etrelais sont cordialement invités. A bientôt !

AJE (Association JardiSport de l'école Notre Dame de Lourdes)

JardiSport - Côté jardin

Le mois de mai est un moment important dans la vie du jardin. Oubliés les Saints de glace, oubliés les jours froids qui ont nécessité une surveillance des plants.

C'est le temps de la concrétisation du travail de semis des GS, CE2 et CM1. Mi-mai, les parents, grands-parents... ont pu acheter au jardin des plants de tomates, courges, courgettes et concombres. Nous avons également planté dans le potager tous ces légumes qui feront plus tard le bonheur des élèves à la cantine.

Tout ce formidable travail des élèves, des jardiniers et des enseignants a été doublement récompensé !

Le «jardin pédagogique des 4 saisons» a reçu le 1^{er} prix des Trophées de la vie locale du Crédit Agricole – développement durable. Le chèque de 1 000 € reçu permettra de réaliser des allées sensorielles et de financer d'autres projets.



Bravo également aux CP qui ont réalisé des parterres fleuris et qui ont reçu le 1^{er} prix à un concours organisé par les Floralies de Nantes.

N'hésitez pas à venir visiter notre «jardin des 4 saisons» le dimanche 16 juin à l'occasion de l'opération «Bienvenue dans mon jardin».

JardiSport - Côté sport

A chaque mois son sport !

En mars, trois équipes de l'école Notre Dame de Lourdes ont participé au Festival de Basket de Ste Marie Vitré.

En mai, deux équipes ont participé au tournoi de football inter-écoles de l'ASV.

En juin, les élèves de CP, CE1 et CE2 ont participé aux jeux départementaux et régionaux de l'UGSEL. Et tous les élèves du CP au CM2 ont participé à une rencontre sportive à Argentré avec les écoles privées du secteur.



Vie associative

L'association RANDO - ETRELLES



Notre association ne cesse de se développer et de proposer des lieux de rando diversifiés. Le samedi 16 mars nous avons testé la nouvelle voie verte de Montreuil à Chatillon, 26 kms aller retour. Début avril, nous sommes allés 2 jours à Guerlédan pour faire les 40 kilomètres du tour du lac. Parcours joli et agréable mais plutôt sportif !! Le 1er mai, 23 personnes de l'association ont reçu le brevet du randonneur de la Mayenne après avoir parcouru 20 kms autour du joli village de Ste Suzanne. Et bien sûr, nous proposons toujours nos randos hebdomadaires sur une distance de 9 à 12 kms sur Etrelles principalement et dans les communes environnantes. Les jours de randonnées restent les-mêmes:

mardi à 14 h, jeudi à 20h (horaire d'été) et le samedi matin à 9 heures. Toutes les randonnées se déroulent en toute simplicité dans un climat bien sympathique !

Quelques dates à retenir pour les intéressés :

- Mardi 4 juin, rando sur Brielles de 11.5 kms,
- Jeudi 11 juillet, longe côte et randonnée sur le GR34 près de Cancale.
- **Jeudi 6 juin à 19h30 et dimanche 8 septembre à 9h30, 2 marches solidaires de 9/10 kms, au départ d'Etrelles sont proposées**

4 membres de l'association se rendront au Sénégal en novembre prochain afin d'apporter leur aide et leur contribution à des écoles et

des enfants qui en ont bien besoin. Elles partiront avec l'association Solirando de Vern sur Seiche qui œuvre à Djilor-saloum pour la construction et rénovation d'écoles mais aussi pour apporter des traitements à des enfants atteints de Kératite, maladie qui peut rendre aveugle. la participation de 5€ (gratuit pour les enfants) sera intégralement reversée à Solirando pour que son action soit encore plus efficace !

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au 02 99 96 78 56 (Lionel Cateline-animateur), au 07 89 54 24 47 (Marie-Brigitte Petit-secrétaire) ou au 07 82 35 16 62 (Marie-Claude Toubon-trésorière)



*brevet du randonneur
de la Mayenne à Ste Suzanne
1er mai 2019*



ETRELLES
VENDREDI 28 JUIN 2019

FÊTE DE LA MUSIQUE
animée par
LA BELLE FAMILLE

21H
Entrée gratuite

23 H
Feu d'artifice
Restauration sur place

Organisé par Anim'Etrelles.

BASKET

La fin de saison 2019 est là et dans quelques mois, la rentrée du Club !

Petit retour sur l'année basket très impactée par les dégâts occasionnés par la météo sur le toit de notre belle salle des sports.

Les équipes de bénévoles et de direction ont tout fait pour que le confort des joueurs et coachs soit le meilleur mais malheureusement la gêne occasionnée est belle et bien là ! Vivement le démarrage des travaux en juin. Nous espérons pouvoir profiter à nouveau de tous les équipements au démarrage des premiers entraînements mi-septembre.

Le Samedi 25 mai, merci à Eric et son équipe d'amis d'avoir organisé une journée festive pour marquer la fin de saison sur une bonne note chaleureuse et conviviale. Un peu plus de 80 parents et enfants se sont ainsi affrontés dans la bonne humeur sur l'espace sportif du club tout l'après-midi en concluant ce bon moment par un dîner offert par l'ESE (voir toutes les photos sur le site internet) et une soirée en musique grâce à Brice !



Le 14 juin dernier a eu lieu l'Assemblée Générale du club avec la constitution d'une nouvelle équipe : si vous avez raté la presse, alors vous la découvrirez lors de la rentrée de septembre. Nous remercions chaleureusement



les personnes investies depuis de nombreuses années dans le Club et qui nous quittent cette année : Frédéric Paysant, Christine Loury, Sébastien Planchenault, Régis Fréreau et Gaëtan Oury.

Comme dans toutes les associations, il faut régulièrement renouveler ses bénévoles qui ont besoin de souffler et qui permettent ainsi un nouvel élan aux équipes, une dynamique : des places sont encore à prendre, avis aux intéressés !

Sur ce sujet des bénévoles, ce n'est pas parce qu'on s'engage à aider qu'on s'engage à galérer ! par exemple au club, vous pouvez ponctuellement aider les équipes en place, pendant les matchs, il vous est possible d'aider à la table de marque, à la tenue de la buvette pour relayer le bénévole qui est en place ou encore à prendre des photos ou filmer un match parce que vous aimez cela et que cela peut servir le club.

Plus durablement, vous pouvez aussi vous porter volontaires pour :

- Être présents pendant certaines séances d'entraînement : le mercredi par ex avec les animateurs de Vitré Communauté, il faut (c'est obligatoire) un adulte présent dans la salle à ses côtés (en cas d'accident, d'imprévu de toutes sortes, un autre adulte doit pouvoir venir en aide). Alors parfois, au lieu de faire l'aller-retour pour venir déposer, récupérer votre enfant, vous restez à la salle (un roulement des parents peut aussi se prévoir).

Vous pouvez aussi intégrer une commission bénévole (3 à 4 réunions dans l'année, peu d'investissement) :

1. Communication pour alimenter le compte Facebook ou faire des photos, des vidéos lors des événements du club, alimenter le site internet.

2. Matériels pour aider à l'achat groupé de tenues, de matériels de sports utiles aux équipes...

3. N'oublions pas non plus la buvette, c'est 2H ou une AP midi tout au plus.

4. N'hésitez pas à venir vers les personnes du club et à dire « moi pourquoi pas, dans 2 semaines, mon fils jouera ici, je peux aider à faire quelque chose ».

Infos supplémentaires à : michele.legourd@wanadoo.fr

Mais n'oubliez jamais « si tu critiques un bénévole, alors prends sa place ! »

Retenez d'ores et déjà la date de la prochaine choucroute du club :
samedi 26 octobre 2019.

Comme l'année passée, des permanences seront organisées au bureau pour achats des places.

Et comme toujours,
La Belle Famille à nos côtés !

En attendant de se retrouver,
TRES BONNES VACANCES à tous !

Retrouvez de nouvelles infos durant l'été sur le site du Club et tous nos partenaires :

<http://www.etrellesbasket.fr>



